

Le 08 février 2023

Catégorie C

CAPN n°7 du 2 février 2023

Titularisation des agents contractuels

Titularisation dans le corps des agents administratifs des Finances Publiques

NOUVEAU MANDAT, MOINS DE MOYENS, MAIS F.O.-DGFIP TOUJOURS AUSSI DÉTERMINÉ !!!

En ce début de nouvelle mandature **F.O.-DGFIP** espérait une amélioration du dialogue social. Force est de constater que malheureusement l'administration n'est toujours pas encline à instaurer un climat propice à des échanges constructifs.

Le président de la CAP n'a pas répondu comme à son habitude aux sujets politiques (réformes des retraites etc...) Il a cependant fourni quelques réponses suite aux déclarations liminaires des organisations syndicales.

Le président a regretté la date tardive du GT dialogue social prévu le 14 février. Il a expliqué que ce retard est principalement lié aux élections professionnelles de la fin d'année 2022.

Concernant la volumétrie du 1^{er} appel d'agent administratifs stagiaires, le président partage avec **F.O.-DGFIP** le sentiment et le souhait de faire appel le plus tôt possible à la liste complémentaire. Des travaux sont d'ailleurs en cours pour le calibrage de cet appel.

F.O.-DGFIP souhaite que cet appel arrive avant le 15 mai 2023 date de l'entrée en scolarité des agents C stagiaires.

Concernant les dates de parution des mouvements. Le président a indiqué les dates du 14 avril 2023 pour les agents techniques, du 25 avril 2023 pour les agents titulaires et du 27 avril 2023 pour les agents stagiaires.

Il espère que la note concernant le mouvement des agents arrivera au plus vite sans pouvoir pour autant avancer une date.

Conditions de déroulement des stages pour les primo-affectés.

Le président a rappelé la nécessité de l'accompagnement et du suivi des collègues ainsi que l'importance du rapport intermédiaire.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette politique de gestion des stagiaires pourrait s'entendre à condition que l'administration ne leur fixe pas des objectifs de titulaires chevronnés comme cela est souvent constaté à la lecture des rapports de stage. Cela éviterait de voir des agents en difficulté avec remise en cause de leur titularisation.

Le président nous a confirmé ne pas attendre de la part de stagiaire la quantité et qualité d'un travail fourni par un agent titulaire expérimenté.

F.O.-DGFIP veillera lors des prochaines CAP que cette assertion ne soit pas démentie.

1-Titularisations des agents administratifs stagiaires dans le corps des agents administratifs des Finances Publiques au grade d'AAP FIP 2^{ème} classe :

À l'ordre du jour de cette CAPN 2 dossiers litigieux d'agents stagiaires ont été évoqués. Ci-dessous les votes de **F.O.-DGFIP**.

Nbre agents	Proposition RH2-A	Décision	Vote FO
2	Prolongation 12 mois	Prolongation 12 mois	CONTRE

Au terme de cette CAP, **F.O.-DGFIP**, a fait part de ses inquiétudes au regard de la diminution du nombre d'élus en CAPN et demande donc à la direction centrale de scinder en autant de sessions nécessaires les CAP de gestion lorsque

ces dernières comportent un nombre important de dossiers à défendre.

Pour **F.O.-DGFIP**, la défense des agents reste une priorité et **F.O.-DGFIP** exige pouvoir continuer à le faire dans les meilleures conditions.



DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Nouvelle année, nouveau mandat, mais toujours pas d'amélioration dans le dialogue social.

Un exemple parmi tant d'autres :

La simple « **invitation** » du Directeur Général pour les nouveaux Capistes.

Sur le fond **F.O.-DGFIP** déplore que cette invitation ne soit pas une convocation permettant aux élus titulaires et suppléants et de se rencontrer et de se parler de visu et de s'entretenir avec le bureau ayant la gestion des représentants du personnel.

Sur la forme **F.O.-DGFIP** déplore que cette réunion arrive si tardivement (après quatre CAPN en 2023) et de plus un vendredi matin ne facilitant pas les déplacements des élus les plus éloignés.

N'aurait-il pas été plus judicieux d'intégrer cette réunion à une période de CAP à laquelle auraient pu être convoqués exceptionnellement tous les élus titulaires et suppléants ?

Cela aurait démontré le signe d'une démarche de dialogue social qui porte son nom.

Par ailleurs suite au GT calendrier, nous sommes toujours dans l'attente du calendrier prévisionnel modifié et définitif, document indispensable pour l'organisation des représentants du personnel.

On ne peut malheureusement pas finir cette liminaire sans dénoncer la brutalité du projet de réforme des retraites, qui va aggraver davantage la situation de bon nombre de nos collègues et tous les salariés en général.

À propos de l'ordre du jour, afin de ne pas trop nous répéter, nous préférons réserver nos revendications pour la CAP de titularisation principale du mois de juin 2023.

La délégation **F.O.-DGFIP** : Christophe TREHOUT - Vincent HAYAUX DU TILLY

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° matricule (ex N° AGORA) : ADRESSE MÊL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP